

Investissement Canada—Loi

investir chez nous. Voilà pourquoi l'amendement que nous présentons est si important. Il garantit que le gouvernement ne se détournera pas de la population canadienne pour offrir aux investisseurs étrangers toute la part du gâteau. Après tout, il me semble un peu étrange que l'on tente de séduire des investisseurs non canadiens alors que plusieurs de nos investisseurs ne demandent pas mieux que d'avoir la plate-forme nécessaire pour pouvoir faire valoir leurs idées.

Ce gouvernement se dit un gouvernement de consultation et de coopération. Nous savons aussi qu'il a de grandes idées d'affiliation avec les États-Unis. Nous sommes aussi d'accord que le Canada est un pays accueillant face aux entrepreneurs. Il est de notre devoir de s'assurer que le Canada et sa population ne seront pas lésés dans leurs droits et dans leurs efforts d'autonomie, surtout dans le secteur de la petite et de la moyenne entreprises.

Après plus de six mois, le gouvernement d'en face n'a plus d'excuse pour expliquer son inertie. L'excuse que c'est la faute du gouvernement précédent est maintenant dépassée. Les Canadiens et les Canadiennes en ont maintenant assez, et il est grand temps que ce gouvernement fasse preuve de responsabilité. Le temps est venu de prendre au sérieux les inquiétudes de notre population et de défendre les intérêts de nos industriels et de nos entrepreneurs canadiens. Voilà pourquoi, monsieur le Président, j'appuie les motions de mon collègue de Winnipeg-Fort Garry (M. Axworthy) et celle du député d'Essex-Windsor (M. Langdon).

M. Gaston Isabelle (Hull-Aylmer): Monsieur le Président, tout d'abord, je dois dire que j'ai été scandalisé par l'annonce qui a été faite tout à l'heure par le ministre responsable qui a dit que l'on mettrait fin au débat d'ici quelque temps en imposant à la Chambre le bâillon. Je me souviens, j'ai employé le mot «scandalisé» parce que, il n'y a pas tellement longtemps, lorsque nous étions de l'autre côté, lorsque l'Opposition nous accusait de scandale, nous affublait de tous les qualificatifs mauvais justement parce que, au bout d'un certain temps, je ne dis pas de quelques jours, je dirais de quelques semaines et souvent de quelques mois, le gouvernement décidait d'imposer le bâillon. Alors je me suis scandalisé et j'ai aussi été surpris de voir que mes honorables collègues de l'autre côté de la Chambre ne semblent pas être très enthousiastes vis-à-vis de ce projet de loi parce que, semble-t-il, les discours se font de plus en plus rares, sauf tout à l'heure le ministre, le député de Saint-Jean (M. Bissonnette), qui est venu nous faire une petite pratique de discours, probablement pour nous annoncer quelque chose d'un peu plus mauvais un peu plus tard.

Étant donné, monsieur le Président, que l'agence de tamisage d'investissements étrangers qui est maintenant à toutes fins pratiques défunte, il est bien sûr qu'il nous fallait un organisme pour le remplacer, mais je me demande si Investissement Canada est vraiment l'organisme qui va remplacer l'agence de tamisage des investissements étrangers. A mon avis, on a politisé le problème au lieu d'améliorer ce qui existait auparavant comme l'agence de tamisage des investissements étrangers, et peut-être l'améliorer certainement en apportant des amendements pour aller peut-être plus en profondeur. Mais non, nous avons changé du tout au tout et c'est le ministre, maintenant, qui est le seul responsable des investissements étrangers au Canada.

Comment peut-il avoir le temps et je ne voudrais pas faire appel à son intelligence, je suis sûr qu'il en a certainement une bonne portion, sauf qu'il n'aura jamais le temps nécessaire pour s'occuper des investissements qui se feront ici au Canada. Il est bien sûr qu'il en faut des investissements au Canada, parce que, avec 26 millions de population, il est sûr qu'on ne peut avec ce faible nombre faire marcher ou fonctionner tout l'appareil des industries au Canada, sans faire appel aux investissements étrangers.

Si on veut apporter une espèce de confiance aux investisseurs, il faudrait peut-être commencer par faire le «ménage» dans sa propre famille, il faudrait peut-être mettre de l'ordre dans ses lois. Il faudrait peut-être aussi dépolitiser le problème de l'investissement fait par les étrangers au Canada. Et comment se fait-il que l'on forme une autre agence qui va aller se rapporter au ministre, pour dire si oui ou non certains de ces investissements sont bons, d'autres sont moins bons, d'autres sont définitivement mauvais, d'autres vont à l'encontre de l'intérêt national des Canadiens?

Bien, je peux vous dire une chose, par exemple. C'est que souvent on a vu dans le passé combien, par exemple, des compagnies dont la maison mère était aux États-Unis, et je parle surtout du domaine pharmaceutique, on est venu s'implanter au Canada et, d'après les rapports que l'on faisait au gouvernement fédéral, surtout dans la recherche scientifique, on disait tout simplement: A tel chapitre, nous avons dépensé tant pour la recherche. Au fond, c'était simplement pour fins d'impôt sur le revenu. Il y avait peu ou presque pas eu de recherche scientifique. Les recherches scientifiques se faisaient aux États-Unis, ce qui privait nos «chercheurs» à faire du travail ici au Canada, ce qui empêchait aussi une main-d'œuvre connexe à ces emplois de recherche d'exister.

Au fond, lorsque nous avons serré un peu la vis, les compagnies pharmaceutiques, à toutes fins pratiques, sont déménagées aux États-Unis. Si vous avez des investissements étrangers que vous faites au Canada et que vous ne contrôlez pas, vous ne leur demandez pas de faire en sorte qu'ils puissent se comporter exactement comme des compagnies canadiennes avec un droit de recherche, avec de l'argent dépensé pour la recherche, cela pourrait créer éventuellement de l'emploi. Mais je ne pense pas que, en ayant une agence qui est située à l'intérieur d'une espèce de ministère ou sous la responsabilité du ministre, on puisse faire beaucoup de «millage».

Monsieur le Président, celui qui sera nommé à la tête de l'agence, je ne veux pas parler de patronage bien sûr, parce que cela n'existe seulement que dans l'esprit des gens... Je n'ai rien contre le patronage, monsieur le Président, absolument rien. Cela fait partie de nos mœurs, de nos mœurs politiques, mais le problème du parti progressiste conservateur c'est que durant la campagne électorale il s'est comporté d'une façon tout à fait malveillante vis-à-vis de l'électorat canadien en leur faisant entendre que du patronage c'est fini. Il n'y en aura plus! Monsieur le Président, il y en a plus que jamais!

Une voix: C'est cela! Right on! Right on!

• (1600)

M. Isabelle: Je suis sûr, pour revenir à celui qui sera élu dans cette fonction remplie de béatitudes, qu'à ce poste de président de l'Agence, ce sera certainement un homme que nous ne connaissons pas aujourd'hui mais qui a eu sûrement